



Amende pour absence de péage en Autriche

Par **Frenchyy**, le **25/03/2024** à **18:44**

Bonjour à tous,

Cet été, j'ai passé la frontière Allemagne > Autriche et je ne savais pas qu'il fallait une vignette pour prendre l'autoroute en Autriche. Je l'ai achetée dès que je l'ai su, mais j'ai été flashé et l'administration autrichienne cherche à me faire payer 330 € d'amende pour n'avoir pas payé dès le jour 1. Je trouve cela excessif car j'ai bien payé la vignette a posteriori pour le temps que j'ai passé dans leur pays,.

Sur Internet j'ai trouvé ceci concernant les amendes transfrontalières :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15097/personnalisation/resultat?lang=&quest0=0&quest=>

Les poursuites transfrontalières concernent les **8 infractions** suivantes :

Excès de vitesse

Non-port de la ceinture de sécurité

Franchissement d'un feu rouge

Conduite en état d'ivresse

Conduite sous l'influence de drogues

Non-port du casque

Circulation sur une voie interdite

Usage d'un téléphone portable (ou de tout autre équipement de communication) en conduisant

Est-ce que les Autrichiens ont le droit de poursuivre un français pour cette raison ? J'ai eu plusieurs échanges avec eux par courrier pour clarifier la situation. Ils comprennent mais ils s'en fichent : ils demandent que je paie au regard du droit autrichien. Je comprends leur intérêt mais ultimement qu'est-ce que je risque à refuser de payer cette amende ?

Merci à tous pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **25/03/2024** à **19:12**

Bonjour

L'Union Européenne prévoit entre les autorités judiciaires une entraide qui s'étend même aux

petites infractions...

Refuser de régler cette amende signifie que le temps rendra la note de plus en plus salée.

Par **Saumur49**, le **26/03/2024** à **13:48**

Bonjour,

Les autorités autrichiennes finiront par demander à la France d'encaisser l'amende.